Lundi et Mardi. N° 2147. **25 et 26 Novembre 1833.**

ON S'ABONNE :
A Lyon, *rue Neuve-de-la-Préfecture*, n° 1, *au* 2e.
A la Librairie-Corresp. de P. Justin, *rue Montmartre*, n° 18.
Et chez MM. Lepelletier et Compe, *rue Notre-Dame-des-Victoires*, n° 5.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

LE PRÉCURSEUR,

Journal constitutionnel de Lyon et du Midi.

Le *Précurseur* donne les nouvelles *24 heures* avant les journ. de Paris.
PRIX :
16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.
Hors du département du Rhône ;
1 franc de plus par trimestre.

Les Renseignemens, Notes et Articles doivent être adressés à M. Anselme PETETIN, rédacteur en chef, rue de la Préfecture, n° 1, au 2e.

Lyon, 25 novembre.

Le résultat des élections pour le conseil-général du Rhône sera, d'après les opérations déjà terminées dans l'arrondissement *extrà muros*, et d'après ce qui nous est annoncé sur les opérations effectuées aujourd'hui à Lyon, tel que nous l'avions prévu et tel qu'il devait sortir du monopole électoral. Les électeurs de notre opinion, et nous ne pouvons que les en féliciter, se sont presque généralement abstenus de se mêler à cette affaire de compérage, et de prêter un serment qui répugne à leur conscience et à leur dignité.

Les choix qui ont été faits répondront énergiquement aux prétentions du tiers-parti. Ils prouveront quelle confiance il faut avoir dans le corps électoral actuel. Des hommes sifflés par la France entière à la tribune de la chambre, des hommes connus par leur exaspération et leur rage de royalisme, d'autres qui ont flotté au gré de tous les pouvoirs et de tous les partis sous le vent des circonstances, voilà ce qui nous sera donné comme une représentation du sentiment et des intérêts populaires de Lyon.

Les républicains sont assez forts pour ne s'inquiéter nullement de ce mensonge représentatif. Il se vit bien d'autres monstruosités dans les élections générales faites en 1823 par M. de Villèle, et cependant la révolution n'en recula point d'un pas.

Dans le département de l'Isère où les électeurs de notre opinion ont jugé convenable de se rendre aux colléges, six ou sept républicains hautement avoués ont été élus, et partout notre parti a chaudement disputé la victoire aux deux royalismes. Mais il s'est passé là comme ailleurs de ces choses qui dérangent un peu les romans politiques du tiers-parti. A Grenoble, par exemple, les deux royalismes se sont donné la main pour faire triompher un M. Humbert-Dubouchage qui s'unit lâchement en 1816 aux violences exécrables des Donnadieu, des Vautré, et des Montlirault.

Le républicanisme n'a pas besoin, pour triompher, de la majorité dans les conseils-généraux ; mais il lui est fort utile, pour conquérir l'adhésion des honnêtes gens, électeurs ou non, de constater cette dégradation du philippisme, et de prouver qu'aucun désir de succès ne le conduira jamais à des transactions anti-nationales et à des alliances rétrogrades.

La *Glaneuse* nous apprend qu'il vient de lui être intenté un nouveau procès. Le prétexte plutôt que le motif de cette poursuite est un article publié le 21 de ce mois en commémoration des funèbres journées de novembre 1831. Nous avions lu cet article le jour de sa publication sans nous douter qu'il y eut là matière à procès. Il paraît que les gens qui veulent à toute force conserver le germe des haines de cette triste époque et qui ont sur l'esprit de M. le procureur-général une déplorable influence en ont jugé autrement que nous.

La *Glaneuse* ira donc encore une fois soutenir la cause de la liberté de la presse devant ce jury qui est lui-même en ce moment en butte aux agressions envahissantes de la royauté. Nous verrons si M. le préfet aura assez bien composé sa liste de jurés pour qu'il ne reste pas dans le tribunal civique où la *Glaneuse* est traduite quelques hommes qui comprennent la tendance contre-révolutionnaire du pouvoir et qui s'inquiètent de le voir, au milieu de ses déclamations contre l'anarchie, s'avancer à grands pas vers le despotisme de camarilla et de police.

Il paraît que les promesses de tolérance que faisait dernièrement M. Persil ont autant de valeur pour la presse des départemens qu'elles en ont pour la presse de Paris en butte chaque jour à de nouvelles saisies et à de nouvelles violences.

Nous ne nous étonnons pas qu'un administrateur intelligent ait compris le tort que fait au gouvernement un défenseur tel que le *Courrier de Lyon*, et qu'il ait senti la nécessité de créer à Lyon un organe un peu moins discrédité.

Que M. Gasparin ait choisi, pour remplir ce rôle, le *Journal du Commerce* auquel tout autre rôle allait manquer ; que le *Journal du Commerce* ait jugé à propos de l'accepter, quoiqu'il eût déclaré tout dernièrement qu'il entrait dans ses convenances et dans ses intérêts de ne pas se mêler de choses politiques, cela est un peu plaisant de part et d'autre ; mais nous n'avons nulle raison de nous y opposer.

Mais nous n'avons non plus aucun motif pour aider à l'exécution de ce double plan. Après avoir fait remarquer le changement subit qui s'était opéré dans les résolutions du *Journal du Commerce*, et avoir dit très-franchement notre avis sur les causes qui ont amené cette feuille à s'occuper de nouveau et dans un nouvel esprit de matières politiques, notre devoir est accompli. Les préfets ont de trop excellentes raisons d'être ou de se dire royalistes pour que nous cherchions à les ramener à des opinions politiques beaucoup moins richement récompensées. D'un autre côté, nous croyons parfaitement inutile d'établir dans nos discussions avec les royalistes des distinctions qui n'existent pas dans les faits, et nous aimons beaucoup mieux les royalistes conséquens que cette nuance indécise qui s'appelle le tiers-parti. De ce que nous pouvons avoir un peu d'estime personnelle pour quelques hommes de ce royalisme prétendu constitutionnel, il ne s'en suit pas que nous fassions grand cas de la logique de leurs convictions. Tout au contraire, cette logique nous inspire beaucoup plus de pitié que celle du royalisme conséquent représenté ici par le *Courrier de Lyon*.

Les choses sont d'ailleurs trop avancées aujourd'hui, surtout dans cette partie de la France, entre la royauté et la population, pour que la discussion puisse avoir aucun résultat. Il ne s'agit plus pour nous de conserver la royauté en obtenant d'elle à grand peine quelques concessions libérales, mais de préparer le pays au gouvernement qui doit sortir d'une catastrophe désormais inévitable.

La polémique avec le *Journal du Commerce*, prolongée sur l'élection des conseils-généraux et sur tout autre sujet, n'aurait donc en définitive pour résultat que de servir de *prospectus* à l'entreprise tentée, d'un commun accord, par M. le préfet et le *Journal du Commerce*. Cette tâche ne nous tente pas du tout.

L'école de la Martinière sera mise en possession le 2 décembre, de son local définitif. Les différens cours s'ouvriront le même jour.

Les épreuves faites par M. Seguin pour constater la solidité du nouveau pont en fil de fer sont presque achevées. Du reste elles ne sont pas définitives, l'autorité a refusé de les sanctionner par sa présence. L'ingénieur en chef aurait voulu couvrir le tablier du pont de tonneaux vides qu'on aurait ensuite rempli au moyen de pompes placées sur le quai ; M. Seguin ayant refusé cette proposition, s'est borné à faire constater le résultat de l'expérience par des ingénieurs connus.

Madame Niboyet poursuit avec autant de talent que d'activité la tâche qu'elle s'est imposée dans la publication du *Conseiller des Femmes*. La 4e livraison de ce recueil, que nous avons sous les yeux, renferme plusieurs articles vraiment remarquables, parmi lesquels ceux qui sont sortis de la plume même de Madame Niboyet seront distingués particulièrement.

Madame Niboyet annonce qu'elle divise par actions la propriété de son recueil. Nous pensons que toutes les femmes à qui la gloire et les intérêts de leur sexe sont chers, tiendront à honneur de se lier ainsi à cette entreprise, et de coopérer à son succès.

La concurrence des bateaux à vapeur de la Saône qui offre tant d'avantages aux voyageurs par la modicité à laquelle sont réduits les prix des transports, a failli causer hier entre les équipages, une collision qui n'a pu être prévenue que par l'intervention des passagers.

AVIS.

MM. les Souscripteurs au PRÉCURSEUR, dont l'abonnement expire le 31 novembre, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas éprouver du retard dans l'envoi du journal.

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

Paris, 23 novembre.

Le 6e arrondissement électoral de l'Isère est convoqué à la Tour-du-Pin, par une ordonnance insérée au *Moniteur* de ce matin, pour le 14 décembre prochain, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Prunelle, député de l'Isère, nommé médecin inspecteur des eaux thermales de Vichy.

Le gouvernement a attendu pour soumettre M. Prunelle à la réélection voulue par la loi du 12 septembre 1830 que celui-ci, vaincu par la publicité, ait vu déjouer par elle tous ses subterfuges pour s'y soustraire. Forcé par l'opinion publique malgré sa renonciation au traitement fixe (il n'a rien dit du casuel), il avait enfin été contraint d'écrire aux journaux de Lyon qu'il consentait à sa réélection, et ce n'est qu'après ce quasi-consentement, et six mois après sa nomination, que le ministre d'Argout veut bien demander à ses électeurs la sanction des gracieusetés royales.

— M. Guizot qui veut aussi essayer de la spécialité, et dont le passage à l'instruction publique n'aura pas été du reste aussi stérile pour le pays que celui qu'il fit d'abord à l'intérieur, publie aujourd'hui dans le *Moniteur* la circulaire qu'il a adressée aux préfets des départemens concernant les bibliothèques publiques ; le ministre reconnaît que ces bibliothèques sont dans une situation qu'il appelle provisoire, et se propose de régulariser ces établissemens ; en conséquence il demande l'état exact de tous les ouvrages qui se trouvent dans chaque bibliothèque afin d'opérer un système d'échange. Les préfets devront envoyer au ministre de l'instruction publique :

1° La liste de tous les ouvrages doubles ou triples ;
2° La liste des ouvrages dépareillés ;
3° Celle des ouvrages donnés depuis 25 ans à la bibliothèque par le gouvernement. On notera particulièrement ceux qui, publiés par livraisons, sont demeurés incomplets soit que l'ouvrage ait cessé de paraître, soit que l'envoi des livraisons ait été interrompu par un motif quelconque ;
4° La liste des raretés typographiques, éditions des 15e et 16e siècles, éditions ensevelies, ouvrages à figures et autres livres de prix ;
5° Une note sur les dépenses et les ressources de chaque bibliothèque, sur les sommes affectées à la conservation et à l'achat des livres, sur les chances d'accroissement des fonds de la bibliothèque par donation, succession ou autres voies ;
6° Des renseignemens sur le nombre habituel des lecteurs, sur leur âge et leur profession, sur les ouvrages qu'ils demandent de préférence, et enfin l'indication des livres qu'on présumerait devoir amener à la bibliothèque un plus grand nombre de lecteurs studieux.

— Le gouvernement français a nommé, comme on sait, une commission composée de MM. de Broglie et Thiers, minis-

---

RÉCLAMATIONS SANITAIRES ET AUTRES,

ADRESSÉES A LA ROYAUTÉ-CITOYENNE,

Par les propriétaires de beaucoup de murailles qui sont plus particulièrement infectées par la colle du gouvernement et l'affinage des arrêts politiques de ses jugeurs.

Sire,

Les propriétaires de pans de murs, murailles et masures soussignés, ont l'odeur de déposer ce qui suit, aux pieds de votre trône d'où la justice émane.

Depuis trois jours une affiche de dix pieds de hauteur a été apposée le long de nos murailles, par les soins et la colle de votre gouvernement. C'est la première fois que pareille chose arrive, car s'il eût fallu placarder ainsi toutes les amendes qui ont été portées par vos jugeurs contre la presse, les murailles de Paris n'eussent pas suffi, et votre capitale eût moins ressemblé à une ville, qu'à un vaste magasin de papeteries.

Mais cette fois, il s'agissait du *National* sur lequel votre Justice n'avait pas encore pu mordre par la mâchoire de vos procureurs ; et l'on conçoit toute l'importance qu'on devait attacher à annoncer au public, qu'à force de mâcher la lime, une bouchée de cinq mille cinq cents francs avait cependant fini par leur rester entre les dents. Le jugement sans jurés qui a frappé le *National* a donc eu les honneurs de l'exposition sur nos murailles, concurremment avec toutes les drogues qu'on invente chaque jour, également sans jurés.

Or, c'est justement de cela que nous nous plaignons. Depuis que la pensée immuable et la colle officielle ont affiché le vif et galant amour que votre gouvernement porte contre la presse, nos murailles reçoivent incessamment les plus indignes outrages. Les passans s'amusent à les barioler, autour dudit arrêt, des plus burlesques inscriptions, à les badigeonner des plus ignobles figures. Ici est une poire, là un cornichon, plus loin une épithète désagréable qu'ils dessinent au charbon, et qu'ils ajoutent aux titres de la royauté, les polissons qu'ils sont ! Nous n'avons pas besoin de vous les rapporter textuellement ici ; vous avez assez d'imagination pour deviner ce qu'ils peuvent ajouter dans ce genre-là.

Bref, nos murailles sont devenues de vrais réceptacles d'infamies.

Et puis, il faut entendre les discours, les quolibets, les plaisanteries, les turlupinades de toutes sortes qui s'échappent des groupes que la curiosité fait stationner continuellement devant ladite affiche. C'est-à-dire que de pareils propos, s'ils étaient malheureusement proférés dans vos caves, et s'ils ne pouvaient s'évaporer librement dans l'air, de pareils propos feraient sauter votre palais, aussi haut que pourraient le faire cent quintaux de poudre. Il y a de ces mots, voyez-vous bien, Sire, qui comprimés seraient plus dangereux qu'une machine infernale. C'est à ce point que tout homme bien pensant, qui jouit de ses oreilles, et qui tient à n'en pas compromettre la pureté politique, n'ose plus risquer de longer les trottoirs ; et que, de peur d'avoir à traverser quelques-uns de ces groupes malencontreux, il aime souvent mieux passer malproprement dans le ruisseau du milieu de la rue. C'est gênant et salissant, et cela n'affecte pas moins le moral que la chaussure et le pantalon des hommes qui, comme nous, vous sont dévoués des pieds jusqu'à la tête.

D'après tous ces motifs, Sire, nous vous prions d'enjoindre à votre auguste voirie, d'avoir à enlever tous les exemplaires dudit arrêt dont votre gouvernement a daigné faire tapisser nos murailles. C'est ma foi bien assez des poires et autres incongruités dont la méchanceté publique se plaît à les enrichir depuis votre avènement au trône ! On peut même dire que c'est beaucoup trop !

Que si l'on tient absolument à ce que ledit arrêt soit affiché, rien n'empêche, Sire, d'en faire coller un exemplaire sur chaque moëllon de votre palais, soit en dehors, soit en dedans, soit même sur les parois du trône. Cette mesure aurait le double avantage, qu'elle cacherait les replâtrages hideux qu'à subis l'un, et les usures toujours croissantes, qui se manifestent dans l'autre. En tout cas, daignez faire respecter nos murs, murailles, masures et culs-de-sac,

Avec lesquels nous sommes, Sire, etc.

Suivent les signatures.

NOTE DU RÉDACTEUR. La réclamation ci-dessus n'est pas la seule de ce genre à laquelle paraisse devoir donner lieu l'affichage de l'arrêt relatif au *National*. On parle d'une pétition qui serait présentée par les directeurs du rhinocéros calculateur, des singes savans et des puces travailleuses, à l'effet de se plaindre de la concurrence préjudiciable que leur cause, dans les culs-de-sac, le voisinage dudit arrêt, par la raison, qu'en fait de bêtises, le public court toujours après les plus grosses.

On parle aussi d'une requête conçue dans un point de vue plus général, par tous les habitans des maisons qui ont été particulièrement infectées de la colle du gouvernement. Cette requête aurait pour but de se plaindre, à qui de droit, de la négligence de M. Gisquet, sur ce motif que l'affichage de l'arrêt en question est une violation flagrante des réglemens de police qui défendent de déposer aucun immondice le long des maisons. Jamais plainte ne fut mieux fondée en raison ; mais c'est une raison de plus pour qu'on n'y fasse pas raison.

(*Charivari.*)

tres, Vincent, chef de division du commerce, Greterin, directeur des douanes, et M. David, secrétaire-général du conseil supérieur du commerce, pour examiner les questions commerciales à débattre entre la Belgique et la France. La présidence de la commission belge vient d'être offerte à M. de Meulenaëre, qui est attendu pour fixer le choix des autres commissaires qui se rendront à Paris.

— Il s'organise en ce moment une nouvelle entreprise de messageries qui sera servie par des voitures d'un nouveau modèle sous le nom de *veloces françaises* composées de 4 coupés de 3 places chacun faisant face à la route. On évitera par ce moyen d'aller à reculons.

— On annonce que tous les préfets en congé ont été renvoyés à leur poste. Le même ordre a été donné par le maréchal Soult aux officiers-généraux. Les militaires attachés aux corps stationnés dans les départemens de l'Ouest, vont être rappelés.

On a de vives inquiétudes pour la Bretagne : les députés présens à Paris ont semé l'alarme au ministère.

— Le comte Pozzo di Borgo et le baron Werther ont eu hier une conférence sur les affaires germano-belges. Le *statu quo*, destiné à épuiser les ressources de ce pays, est maintenant leur dernier refuge, et, comme ces entreprises rivales résolues à se ruiner réciproquement, les rois Guillaume et Léopold jouent à qui verra le plus vîte épuisé le trésor de son peuple. Celui-ci se lassera peut-être enfin de se laisser ainsi pressurer à merci.

Le gouvernement, si généreux des deniers de l'état dans nos deux expéditions en Belgique, voudrait, dit-on, aujourd'hui les faire valoir au profit de la liste civile, et l'abandon de nos droits serait donné en compensation de la dot de la reine des Belges. On éluderait par ce moyen d'en faire directement la demande aux chambres, la facilité avec laquelle elles ont laissé passer les allocations pour les deux expéditions pouvant être interprétée comme l'abandon de tout recours contre la Belgique.

— M. Berthois, aide-de-camp du roi, a été toute la journée hier en conférence avec le duc de Broglie et le président du conseil. On assure qu'il va partir pour une mission dans le Nord où il remplacerait, dit-on, le marquis de St-Simon. Il doit être accompagné de deux secrétaires dont l'un est attaché au cabinet du ministre des affaires étrangères, et l'autre à celui de M. Oudard, secrétaire de la reine.

Nouvelles.

L'*Ami de la Charte* de Nantes, reçu par voie particulière, annonce que samedi dernier un certain nombre de jeunes carlistes ayant parcouru la ville à cheval, après avoir déjeûné, firent entendre le cri de *vive Henri V!* Une course rapide les avait soustraits à une correction immédiate de la part de la population indignée; mais trois d'entre eux avaient été reconnus, MM. le vicomte Duchaffaut, le baron de Richemont et de Tenche; ils sont arrêtés.

Ce journal raconte un nouveau forfait des partisans de la branche déchue :

Napoléon-Vendée, 18 novembre.

On annonce à l'instant qu'un horrible attentat a été commis la nuit dernière, à deux lieues de la ville, par une bande de brigands carlistes. La maison du maire de la commune de Fougères a été assaillie et forcée; les sicaires de la légitimité, en armes, l'ont pillée et dévastée. Le maire de Fougères, dont le nom ne nous est pas encore connu, a été mutilé à coups de sabre et de baïonnette. Il a eu, dit-on, la tête brisée; sa femme a été aussi l'objet des plus graves violences. Le général Rousseau a aussitôt donné l'ordre à de nouveaux détachemens de se mettre à la poursuite des bandits.

Quatre heures du soir.

J'ouvre ma lettre pour vous transmettre les nouveaux détails qui me parviennent: la plume se refuse à les tracer.

Il n'est que trop vrai que le sieur Guilbaud, maire de Fougères, a été assassiné de la manière la plus barbare, hier à neuf heures du soir, par une bande de quinze à vingt chouans. Il a eu le crâne ouvert à coups de crosse de fusil; il est expirant, on désespère de ses jours. Sa femme a reçu quatre coups de crosse de fusil, et sa fille, jeune personne de 18 ans, est dans un état difficile à décrire. Des actes de la plus odieuse férocité ont été commis sur sa personne; elle a été percée de deux coups de baïonnette et de sabre. On ne sait encore si ces trois victimes survivront à leurs blessures.

Les brigands ont en outre enlevé une somme de 900 fr. au sieur Guilbaud.

Non contente de ce triple assassinat, la bande s'est encore portée au domicile du sieur Boisseau, dans la même commune et y a volé une somme de 1,500 fr.; d'autres excès ont aussi été commis chez ce citoyen patriote.

On pense que les brigands étaient commandés par le nommé Davril, réfractaire redoutable de la contrée.

Lorsque la nouvelle de cet infâme forfait est parvenue à la Chaize, la garde nationale de la commune, la gendarmerie et la troupe ont pris les armes et fait inutilement des battues toute la nuit. Aujourd'hui, le procureur du roi et le juge d'instruction se transportent sur les lieux.

En présence de ces excès, on ne peut que déplorer la cruelle position des citoyens patriotes qui sont obligés de résider dans les campagnes.

Puisse l'hiver qui s'avance n'être pas souillé de nouveau par les forfaits des partisans de la dynastie déchue.

—Un engagement a eu lieu le 10 de ce mois dans le bois de Somboin entre un détachement de 15 hommes du 54e et un nombre à peu près égal de chouans. Des coups de fusil ont été échangés, et les chouans se sont échappés laissant sur le terrain des traces de sang. On croit que cette bande est celle d'Onillon.

— On lit dans la *Gazette de Normandie* :

« Un paquet cacheté a été trouvé hier dans la voiture de M. Barthe, à la porte des Italiens. Le ministre, craignant sans doute quelqu'explosion, quelqu'invention infernale, a fait appeler le commissaire de police, en lui enjoignant d'aller l'ouvrir au bureau. Un instant après, le commissaire est venu rejoindre le garde-des-sceaux, et lui a remis, d'un air fort embarrassé..... la collection des caricatures que l'on s'est permis de faire jusqu'à ce jour sur sa grandeur. »

— On lit dans le *National* :

Réintégration à l'institut de l'ex-conventionnel Lakanal.

Après la révolution de juillet, il fut question de rétablir la classe des sciences morales et politiques de l'institut, dont la suppression, prononcée par Bonaparte, avait été maintenue par la restauration.

Ce rétablissement amenait nécessairement la réintégration dans la classe de tous ses anciens membres encore vivans. Il y avait parmi eux trois conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI. Or, comme il avait été résolu, par on ne sait quel ménagement pour le roi régnant, fils d'un conventionnel qui se trouvait dans ce cas, de ne donner ni places ni emplois quelconques aux votans qu'on appelait régicides, les doctrinaires éludèrent le rétablissement de la classe. Les membres non votans insistèrent. Les doctrinaires réfléchirent que, comme il y avait un grand nombre de places à remplir, ce serait une bonne aubaine pour eux, et qu'ils s'y nommeraient eux-mêmes.

Cette considération les fit passer pardessus la répugnance qu'ils avaient à y rappeler les votans. La classe fut rétablie. On voulut bien y admettre Sieyes et Merlin. Si l'étranger le trouvait mauvais, on en était quitte en disant qu'il ne s'agissait pas de fonctions politiques, et qu'à cet égard l'indignité des votans serait, comme elle l'a été, scrupuleusement maintenue. Quant au troisième, Lakanal, il n'était pas là; la proscription l'avait jeté en Amérique; on espérait qu'il n'en reviendrait pas, qu'il y laisserait ses os; on prit sans façon sa place. Nous apprenons que Lakanal s'est mis en route; peut-être est-il arrivé en France. Nul doute qu'il se présentera à l'institut; on lui objectera qu'il n'y a pas de place vacante; il répondra par les termes de l'ordonnance qui a rétabli la classe des sciences morales et politiques. On verra comment les doctrinaires se tireront de leur escamotage.

— Un voleur célèbre par son adresse, arrêté ces jours derniers à Rennes au moment où il enlevait quelques pièces de toile, s'est écrié avec indignation : Il faut que j'aie été dénoncé; cette manière d'agir est dégoûtante.

— Le commerce de navigation souffre beaucoup en ce moment dans la Côte-d'Or; le défaut d'eau ne permet pas aux bateaux de prendre la voie du canal, et un très-grand nombre attend en ce moment à St-Jean-de Losne la possibilité d'aller à Montbard où les affluens plus considérables permettent d'arriver à l'Yonne.

Il est à craindre, si la sécheresse continue, que les vins du Mâconnais ne s'expédient pas pour Paris par la Loire; ce serait une grande perte pour le canal de Bourgogne pour cette année, et peut-être pour l'avenir, car une fois que le commerce a pris une voie, ce n'est que difficilement qu'il en change.

— Jura. Une découverte précieuse pour la science vient d'être faite dans notre département, auprès de la ville de Salins.

Dans les derniers jours d'octobre, des vignerons aperçurent, en travaillant, des os d'une grandeur extraordinaire, et les fouilles ne tardèrent pas à mettre à découvert, dans un espace de quelques toises en carré, trois grandes défenses. Le naturaliste qui dirigeait les fouilles, M. Parent, assure que ces ossemens doivent être rapportés au *Mammouth*. Le gisement de ces objets était une marne argileuse rubanée, rougeâtre et bleuâtre, superposée au calcaire qui, dans le système de géognosie jurassique, recouvre toujours les gypses. Ce terrain d'alluvion présentait en cet endroit une épaisseur de 6 pieds, et était recouvert de trois pieds de couches végétales.

— On lit dans le *Temps* :

Henri Monnier disait, dans nous ne savons quel vaudeville: Je n'aime pas les épinards, et j'en suis bien content, parce que si je les aimais j'en mangerais, et je ne puis pas les souffrir! Au nombre des protestations des électeurs légitimistes, à propos du serment, il en est une dont l'auteur a certainement voulu créer une variante de la plaisanterie qui a tant fait rire dans la bouche du spirituel comique. Cette protestation est ainsi conçue :

« Je ne prêterai pas serment, parce que le serment est un acte de sujétion, que si je prêtais serment, ce serait me reconnaître sujet de Louis-Philippe, et que je ne reconnaîtrai jamais son autorité. »

— Nous avons des nouvelles de Prague qui ne se rapportent pas tout-à-fait avec celles qui ont été données depuis le mois de septembre par les feuilles légitimistes, ces nouvelles nous viennent d'un témoin suspect, d'un Français qui fut admis dans les premiers jours de septembre auprès du duc de Bordeaux. Cette personne trouve d'abord que les précepteurs du jeune prince lui ont donné un ton de morgue et de pédantisme, ton fort ridicule à tout âge, mais bien plus encore chez un enfant.

Le duc de Bordeaux répète d'un ton saccadé (on lui a dit que c'est ainsi que parlait l'empereur) des phrases qu'on lui a fait apprendre par cœur. Ainsi il disait à la personne dont nous tenons les renseignemens: « Je suis touché de la démarche que les jeunes légitimistes français se proposent de faire auprès de moi, mais je dois vous dire que je partage entièrement l'opinion du roi Charles X, mon auguste grand-père. L'abdication de Rambouillet était conditionnelle, elle conférait à l'usurpateur actuel du trône de France, des pouvoirs définis, et lui imposait des obligations. Ces pouvoirs, il les a dédaignés pour accepter une couronne que nul n'avait le droit de lui offrir; les obligations, il a refusé de les remplir. Ainsi, faute d'exécution des conditions, l'abdication est nulle; Charles X, mon auguste grand-père, est donc toujours roi, et je serai son plus fidèle sujet jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de m'appeler au trône. »

Charles X se croit encore si bien roi qu'il parle à Prague de son gouvernement comme au temps où il habitait les Tuileries. Ainsi, lorsqu'il crut devoir éloigner le duc de Guiche, il lui dit : *Monsieur de Guiche partez, vous génez mon gouvernement.*

—La *Quotidienne*, qui est ordinairement bien informée de ce qui se passe au ministère de la guerre, dit aujourd'hui :

« Il y a quelque hésitation au ministère dans la distribution des congés de semestre de l'armée. Tout récemment le nombre en avait été porté à *deux cents* par régiment d'infanterie, et, plus récemment encore, il a été décidé que *cinquante* hommes seulement partiraient de suite, que 50 autres (toujours par régiment), seraient mis en route dans un mois, et qu'enfin on attendrait de nouveaux ordres pour faire partir le surplus. Les demi-bataillons fourniront chacun *trente-six* semestriers, c'est-à-dire presqu'autant à eux seuls que les trois bataillons *actifs*. Cette dernière mesure semblerait annoncer que l'organisation *de la réserve* est, sinon ajournée, au moins reculée.

—On écrit de Vanvay (Côte-d'Or), 19 novembre :

« Les coalitions d'ouvriers de Paris et Lyon viennent d'avoir leur reflet jusque chez nous, dans notre commune de Vanvay. Dernièrement les *couturières*, qui sont en même temps les tailleurs et les ouvrières en robe de l'endroit, se sont assemblées et ont adopté, après mûre réflexion et maints débats, un réglement que l'une d'elles a été solliciter de M. le maire la permission de publier à son de caisse. Au son du tambour, les citoyens prêtent une oreille attentive, et l'on apprend bientôt que ces dames vont réduire de deux ou trois heures leurs journées de travail; sur ce, grande rumeur; on prétend qu'elles n'ont pas le droit d'abolir un usage consacré depuis un temps immémorial. Le soir arrive, on s'obstine à vouloir les garder jusqu'à l'heure accoutumée; elles résistent, et de là des disputes. Tout le village est en fermentation; mais elles se sentent fortes en disant que les hommes ne se passeront pas de culottes, ni les femmes de robes, et jusqu'à ce jour le lutte est demeurée incertaine. »

—On lit dans l'*Indépendant de la Moselle* du 28 novembre :

« Une coalition d'ouvriers tailleurs s'est formée à Metz, dimanche dernier, dans le but de demander à leurs patrons une augmentation de salaire. Des réunions d'une soixantaine de ces ouvriers ont eu lieu le lendemain lundi, rue des Roches. La réunion d'hier a été beaucoup moins nombreuse; plusieurs d'entre eux sont déjà rentrés dans leurs ateliers, les autres ne tarderont pas à y rentrer.

Il est à remarquer qu'un grand nombre de ces ouvriers ont refusé de faire partie de ces réunions et ont continué à travailler chez leurs maîtres plutôt que de perdre leur temps à rédiger des chartes et à signer des exigeances qui n'ont jamais rien produit.

TRIBUNAUX.

La cour royale, chambre des mises en accusations, après une longue instruction sur 27 individus, prévenus de complot et d'attentat contre le gouvernement, en a renvoyé 22 devant la cour d'assises où ils seront jugés vers la fin de la première quinzaine de décembre. Les faits de l'instruction remontent à une saisie d'armes et d'autres objets qui fut faite le 28 juillet dernier, le matin même de la revue de la garde nationale passée par le roi, sur les boulevards.

M. Gressier, ancien élève de l'école polytechnique, M. Pérardel, abricant d'armes, et trois autres individus ont été mis en liberté.

Extérieur.

(Correspondance particulière du Précurseur.)

— On lit dans la *Sentinelle des Pyrénées* :

On nous écrit d'Irun, 17 novembre :

Une partie de la garnison de St-Sébastien, forte d'environ 900 hommes et composée de 250 volontaires de la colonne de el Pastor, de 50 carabiniers, de 60 des milices urbaines de St-Sébastien, avec quelques compagnies de chasseurs et de fusilliers vétérans, sont sortis avec un obus et une pièce de 8, ce matin à six heures, sur les hauteurs d'Hernani, où se trouvaient les factieux de Guipuzcoa. Ils tentèrent d'abord de faire quelque résistance, mais la déroute fut bientôt complète, et ils prirent la fuite dans le plus grand désordre à travers les montagnes du sud-est d'Hernani, qui confinent à la Navarre.

Les troupes de la garnison n'ont fait usage de leur obus qu'une seule fois. Les champs étaient couverts de fusils abandonnés pendant la déroute, et le village d'Hernani était rempli des équipemens, des équipages et de toutes les rations de vivres des fuyards.

On ne connaît pas le nombre des morts des insurgés, ni celui des blessés. Parmi les prisonniers conduits à St-Sébastien, il y avait un officier et quinze soldats. El Pastor a eu trois ou quatre morts et quelques blessés.

Après la déroute des insurgés qui dura 2 heures, le général Castagnon se retira à St-Sébastien avec les vétérans, laissant à Hernani el Pastor avec sa colonne et les milices de Sagueti.

Le chef Iturriaga qui commandait en second au combat d'Aspeitia, a été tué dans l'affaire d'Hernani.

On donne comme positif que le colonel Eraso est à Véra organisant une bande de volontaires carlistes. Il avait passé ces jours derniers à Irun; les carlistes ont même osé venir chercher jusqu'à Biriatou le cheval qu'il y avait laissé.

Une personne arrivée de Béhobie hier au soir, à neuf heures, a donné la nouvelle positive que, sur l'avis apporté par un cavalier carliste dans la nuit du 17 au 18, de onze heures à minuit, les insurgés ont évacué Irun.

Le poste français, formé d'une partie de la compagnie de voltigeurs du 4e léger, a aussitôt pris possession de la tête du pont de la Bidassoa, abandonné par les carlistes. Trente hommes forment le poste français du pont; deux sentinelles sont placées aux extrémités de ce pont.

Un courrier de l'ambassade française, avec des dépêches pour Paris, est arrivé de Madrid le 17, à 5 heures; il avait quitté cette capitale le 13, était passé par Jaca et Oloron, sans avoir été arrêté nulle part : seulement il a éprouvé beaucoup de difficultés à trouver sur sa route des chevaux et des mulets; en deça de Sarragosse, il était obligé de les mettre en réquisition, et souvent même de faire deux relais de suite, sans en trouver; ajoutez à cela une trentaine de lieues à travers les Pyrénées si difficiles sur ce point, et l'on ne se fera qu'une faible idée de ses fatigues.

Madrid était parfaitement tranquille et l'on s'y trouve instruit de tout ce qui se passe dans les provinces limitrophes de France, par le nombre de piétons qui arrivent journellement dans cette ville. Il n'y a point eu encore de changement de ministère; Saarsfield est toujours à Burgos, et une quarantaine de royalistes convaincus d'avoir tiré sur le peuple le 7, restent en prison.

L'autre courrier de l'ambassade est heureusement arrivé à Madrid avec les dépêches de Paris, qu'on lui a remises ici le 4.

Une estafette est de suite partie avec des dépêches de Madrid pour Paris.

Selon ce qu'on disait publiquement à Madrid, il paraît que le fameux Manço, qui a levé des guerrillas contre Mérino, avait promis à la reine de lui amener ce chef mort ou vif. Il s'est mis en marche contre lui et l'a battu sur plusieurs points jusques dans les défilés de montagnes. On le croit à sa poursuite, et d'après l'habileté bien connue de Manço, Mérino ne peut manquer de tomber en son pouvoir.

Les garde-côtes d'Espagne ne surveillent plus la contrebande, et se battant ailleurs, ils favorisent le transit des marchandises prohibées.

Les autorités carlistes ayant déclaré que les communications de Vittoria à Irun, ne seraient plus interrompues et que le trajet se ferait désormais avec sécurité, la malle est arrivée avant-hier de Vittoria à Irun, conduite par le courrier français Justebroc. Ainsi l'on a reçu des lettres de toute cette ligne, ainsi que de Bilbao.

— Avant-hier est aussi arrivé le courrier de Madrid, qui a passé par Oloron, il a apporté des lettres de cette ville en date du 9 courant.

Les dernières dépêches de la reine, interceptées par les insurgés, parlaient d'une insurrection en faveur de don Carlos, qui aurait éclaté dans les royaumes de Cordoue et de Grenade, mais que le gouvernement espérait promptement comprimer.

Un des conducteurs des diligences royales de Bayonne à Madrid, était parti de cette ville le 5 octobre dernier. Il est resté 10 jours en route, a passé par Saragosse, Jaca, Oloron, et personne ne l'a arrêté. Toute cette route est tranquille.

L'on vient au commencement de ce mois de fermer, par ordre supérieur, le peu de cabinets littéraires ouverts à Madrid, et où on lisait les journaux étrangers. Aucun journal ne passe à moins que cela ne soit pour le gouvernement et les ambassadeurs.

— Devant Bilbao se trouvent des trincadoures, armées par les constitutionnels, qui emmènent à St-Sébastien tous les habitans qui entrent et qui sortent du premier point.

— Quoiqu'on ne sache pas positivement où se trouve à présent don Carlos qui a été à Castelbranco, Abrantès et Elvas, il est certain qu'il était entré en Espagne, puisque des lettres de quelques personnes de sa suite, écrites en Espagne sont arrivées à Madrid.

— On nous écrit de Madrid, 9 novembre 1833 :

Tandis que le journal ministériel *la Estrella* s'efforce à prouver par des argumens insoutenables qu'il n'existe pas d'opinion publique en Espagne, cette même opinion publique qui s'est manifestée avec tant d'ardeur et tant d'enthousiasme dans la journée du 27 octobre, se prononce de plus en plus contre ceux qui émettent des idées aussi absurdes. En effet, la chute de MM. Zéa et Cruz est tellement désirée, que chaque jour voit se renouveler la nouvelle qu'elle s'est réalisée ou qu'elle ne tardera pas à l'être. Dans la situation actuelle des choses, il est presque impossible qu'il n'en soit pas ainsi; mais si malheureusement ces deux ministres persistaient encore à vouloir nous gouverner par leur système de juste-milieu dont ils sont les seuls partisans en Espagne, nul doute qu'un mouvement en sens libéral ne les précipite du poste qu'ils ne peuvent plus garder.

On donnait hier comme certain le renvoi de M. Cruz et son remplacement par M. Zarco del Valle. L'ex-ministre devait être nommé capitaine-général de Grenade, et remplacerait le général Abadia dont l'opinion en faveur de la reine est, dit-on, douteuse. Quant à M. Zéa, on assurait qu'il avait offert sa démission qu'on avait acceptée. Cependant rien d'officiel n'est venu confirmer ces nouvelles.

On nous assure aujourd'hui que le capitaine-général de Valence va être remplacé. Le peu d'énergie et d'activité qu'il a déployées dans l'opération du désarmement des volontaires royalistes de Valence, est cause de sa disgrâce. Ce désarmement a eu lieu cependant presque sans opposition; quelques individus tentèrent en vain une résistance en prenant une position hostile au dehors de la ville; mais une seule intimation suffit pour qu'ils reconnussent leur erreur, et à l'heure qu'il est toutes les armes sont entre les mains de l'autorité militaire.

On va former à Valence, ainsi qu'on l'a déjà fait ailleurs, des bataillons de volontaires d'Isabelle, qui ne se composeront que de gens qui ont à perdre dans les bouleversemens politiques.

Aux infâmes moyens qu'emploie le curé Mérino pour augmenter le nombre de ses soldats, il vient d'ajouter deux crimes qui demandent vengeance. Il y a quelques jours que s'étant présenté à Aranda, il entra dans une maison dont il savait que le maître ne lui était pas dévoué. Ayant demandé à l'épouse de celui-ci où était son mari et celle-ci lui ayant dit qu'il était parti, il lui ordonna de lui présenter ses deux enfans et lui-même de ses propres mains les assassina en présence de leur mère.

Après cet affreux exploit il partit avec sa bande, et ayant rencontré à peu de distance un misérable qui demandait l'aumône, il lui dit : tu es sans doute chargé de quelque mission de mes ennemis, et sans même s'assurer de la réalité de cette présomption, il lui brûla la cervelle. Ce chef de bande, si renommé, borne cependant tous ses exploits à dévaster le pays et à piller les fonds du gouvernement; à peine ses satellites aperçoivent-ils un soldat de la ligne, qu'ils prennent la fuite. La plupart de ceux qui le suivent le font malgré eux et n'attendent que le moment favorable pour tourner bride.

On assure aujourd'hui d'une manière certaine, que 3,000 des siens se sont soumis au général Saarsfield en demandant miséricorde et assurant qu'ils n'avaient pris les armes que pour sauver leur vie. Vous savez déjà que Mérino condamne à mort tous ceux qui ne se jettent pas dans son parti.

On a des nouvelles de Saarsfield du 2 novembre. Ce général après avoir fortifié Burgos, a fait un mouvement en avant et est entré à Briviesca.

On assure que son plan consiste à attaquer simultanément les révoltés sur trois points différens. Il diviserait sa petite mais suffisante armée, en trois divisions; l'une d'elles serait chargée de poursuivre Mérino à outrance; le centre commandé par lui opérerait sur Vittoria, et la troisième division attaquerait les biscayens à Orduna.

L'Indicateur de Bordeaux, reçu aujourd'hui par voie extraordinaire, contient dans un *post-scriptum* la nouvelle d'une défaite sérieuse essuyée par le curé Mérino.

Si cette nouvelle se confirme comme nous sommes très fondés à l'espérer, les mouvemens du général Saarsfield ne doivent plus rencontrer que peu d'obstacles, et le théâtre de la lutte sera prochainement transporté en Biscaye, la seule province où l'insurrection se soit jusqu'ici présentée sous une forme un peu imposante.

Les journaux de Bordeaux donnent des lettres de Madrid du 13, qui annoncent que la tranquillité n'avait pas été troublée dans la capitale. Les nouvelles qui avaient circulé hier à la Bourse étaient donc dénuées de fondement.

Voici le *post-scriptum* de *l'Indicateur de Bordeaux* du 20 novembre :

NOTE REÇUE PAR VOIE EXTRAORDINAIRE.

« Le général Saarsfield, après avoir pourchassé Mérino plusieurs » jours, l'a battu fortement à Belorado, lui a fait 7 à 800 prison- » niers, et tué beaucoup de monde; Mérino s'est réfugié dans la » province d'Alava.

» Le général Saarsfield marche sur Vittoria; le 15 il était Pan- » corbo :

» Pancorbo est à moitié chemin de Burgos à Vittoria. »

— Le *Bulletin du Soir* annonce en ces termes la défaite du curé Mérino :

« Une dépêche télégraphique de Bayonne en date du 19, annonce qu'on venait d'y recevoir la nouvelle d'un avantage important remporté par le général Saarsfield sur les rebelles. Saarsfield avait, dit-on, quitté Burgos le 11 se dirigeant sur Vittoria avec un corps de troupes considérables. Il a rencontré à Belgrado les insurgés, commandés par Mérino et les a mis en déroute après un combat assez vif. Il était le 14 à Pancorbo. Les insurgés ont laissé sur le champ de bataille un grand nombre de morts, il y a eu 600 prisonniers. On assure que Mérino s'est retiré à Miranda avec quatre mille hommes de mauvaises troupes.,,

» Nous espérons que le prochain courrier nous apportera la confirmation de cette nouvelle. La dépêche dont nous donnons l'extrait, avait été envoyée à Bordeaux par le télégraphe; mais le mauvais temps ayant interrompu la communication de cette ville avec Paris, elle est arrivée aujourd'hui par le courrier.

Le gouvernement a reçu aujourd'hui des nouvelles de la Corogne, en date du 16. La tranquillité n'a pas été troublée en Galice depuis le mort du roi.

» Tout était calme le 14 à Barcelonne, et le 26 à Gironne. »

LETTRE DE L'AMIRAL NAPIER.

Echec des pédristes.

St-Ubes, 4 novembre.

Mon cher Monsieur,

Nous avons ici de tristes événemens, les forces de la reine ont pris possession de la ville d'Alcacer de Sal, le 25 octobre, l'ennemi ayant évacué la place.

Le colonel Florence s'avança le 2, à quatre heures du matin, à la distance de trois milles environ; l'ennemi fit un mouvement sur la gauche, qui força le colonel d'entrer en plaine avec un bois de chaque côté.

Les troupes régulières se déployèrent dans la plaine, les marins anglais et la brigade de marine portugaise étaient au front des lignes comme tirailleurs.

L'ennemi fit avancer trois escadrons de cavalerie au galop; mais le capitaine Birt fit former les marins en bataillon serré et repoussa l'ennemi avec perte. La cavalerie se reforma et fut de nouveau repoussée; elle opéra sa retraite derrière l'infanterie. Le capitaine Birt se formant en ligne marcha contre une colonne d'infanterie qui venait sur lui.

Dans ce moment toutes les troupes portugaises firent volte-face, déchargèrent leurs armes en l'air et se sauvèrent à toutes jambes. Birt fut alors obligé de se replier pour couvrir leur fuite. Les volontaires jetaient bas, en se sauvant, leurs uniformes et leurs munitions.

Le capitaine Birt pria le colonel Florence de rallier son régiment à un château de ce côté de la ville; mais la chose ne put se faire, et le sauve-qui-peut continua à travers les marais, dans la direction de la rivière. La cavalerie, longeant à droite, coupa les fuyards dans toutes les directions. Quelques-uns s'échappèrent dans des bateaux, d'autres s'enfuirent à la nage. La plupart se noyèrent, et le reste se rendit.

Le capitaine Birt poursuivit en bon ordre sa retraite vers le fleuve où il trouva que tous les bateaux avaient été enlevés par les fuyards. De l'autre côté du fleuve se trouvaient des bateaux qui furent ramenés par ceux des soldats qui savaient nager.

Alors les fuyards passèrent; 50 hommes avec plusieurs officiers longèrent la rivière : la cavalerie les chargea : ceux qui savaient nager se jetèrent à l'eau, les autres furent tués ou faits prisonniers.

Le lieutenant Fitz-Patrick a été noyé, M. Elsworth a été fait prisonnier; nous avons perdu 54 marins et des officiers tués, noyés ou pris. Quant au reste des troupes, Dieu sait où elles se trouvent. J'apprends que 200 hommes sont à Palmella. et environ 500 ici. J'ai donné l'ordre aux uns de venir de Palmella, et je tâche de rallier les autres.

Les Belges ont debarqué, ce sont d'excellens soldats. Les marins ici sont sans armes et sans munitions comme sans habillemens; je vous demanderai sur-le-champ 300 fusils, des uniformes, et nous réunirons alors de 4 à 500 hommes armés. Cette place est fort importante, il ne faut pas du tout l'abandonner.

On a eu la folie d'enlever les canons du font Philippe qui protége le port, et d'où, avec deux ou trois pièces de campagne, on pourrait chasser les navires de leur encrage. J'y placerai 50 hommes, et je vous prie de m'envoyer sur-le-champ une demi-douzaine de canons pour défendre la ville du côté de la terre. Si vous nous envoyez le reste des Belges avec cette force et un bon commandant, nous pourrons avancer.

» Si l'ennemi se rendait maître de cette place il en sentirait toute l'importance : par là on peut recevoir des approvisionnemens de toute sorte d'Angleterre, et je ne pourrais l'empêcher. Le général Lemos commande au sud; nous avons intercepté une lettre de lui à l'officier commandant à....., lui ordonnant de faire une tentative sur Saint-Ubès. Je vais à Sines, voir si je puis en retirer la garnison; j'ai donné l'ordre au *don Pédro* de se rendre ici pour défendre la place. Je prévois que cette guerre se prolongera; il ne faut pas laisser l'ennemi se rendre maître des côtes. Bernardo da Sa pourrait prendre avant tout Figueira, et nous pousserions nos vaisseaux de guerre dans le Mondego.

» Il est inutile d'ajouter aucun commentaire sur ce qui s'est passé, avec de la bravoure et une intelligence ordinaire, malgré la cavalerie de l'ennemi, on aurait pu le battre.

» J'oubliais de dire que notre cavalerie, au lieu de charger la leur, après que le capitaine Birt les eût mis en déroute, s'enfuit avec l'infanterie, ne tâchant même pas de couvrir la retraite.

» NAPIER.

» Au ministre de la marine. »

— L'extrait suivant d'une lettre d'un officier anglais au service de don Pédro, et datée de Saint-Ubès du 19 octobre, expose la nature de la guerre qui se fait en Portugal; sa description est plus saillante qu'aucune de celles déjà connues :

« Pendant notre absence sur le rivage, la frégate appareilla pour Lagos, et envoya un bateau à vapeur nous chercher. Comme on s'attendait à une attaque, nous nous embarquâmes, et le 12 à sept heures du matin, en arrivant à St-Ubès, nous trouvâmes les guérillas répandus sur les collines, nous en tuâmes et blessâmes quelques-uns; cette affaire fut l'une des mieux dirigées que j'eusse jamais vues.

» Depuis deux mois la ville était serrée de près par 3,000 guérillas. Le gouverneur fit prévenir le commandant miguéliste qu'il lui livrerait la ville s'il venait à minuit sur les sables avec toutes ses forces. La mer était haute : l'ennemi s'approcha silencieusement jusqu'aux portes de la ville ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et sans tirer un seul coup de feu. La frégate avait mis à la voile la nuit d'avant. Elle revint dans l'obscurité. Elle avait débarqué 150 marins, qui, avec 50 Français et 200 volontaires, étaient cachés derrière les parapets.

» Les miguélistes s'avançaient en trois épaisses colonnes; quand elles furent à mi-portée de fusil, le gouverneur, qui devait donner le signal, tira une pièce de vingt-quatre à mitraille sur eux. Aussitôt, les canons de la frégate, 24 canons garnissant les murs de la ville, et tous les fusils disponibles firent au même moment feu sur l'ennemi. Le carnage fut affreux, tout homme qui tombait était jeté à la mer; leur retraite, au milieu de l'eau, fut longue et nous eûmes tout le loisir de les fusiller. Ils perdirent dans cette affaire 500 hommes..... Les guérillas ne savent pas ce que c'est que de faire quartier, et les nôtres sont encore plus féroces que les leurs, s'il est possible. » (*Morning-Post.*)

— D'après les journaux de New-York en date du 2 courant, il paraît qu'il règne dans l'état d'Alaboma (aux Etats-Unis), une vive agitation par suite de discussions survenues entre les autorités locales et les officiers du gouvernement fédéral chargés d'expulser les intrus du territoire nouvellement cédé par les Indiens Crecks.

On dit qu'il y a plus de 20,000 de ces gens sans aveu dans ce nouveau territoire.

— Les nouvelles reçues de la Vera-Cruz sont à la date du 29 septembre, époque à laquelle il ne s'était rien passé d'important à Mexico.

Le *Montreal Daily Advertiser* du 22 porte :

Nous annonçons avec regret que plusieurs faillites ont éclaté dans notre ville depuis quelques jours.

On espère qu'elles ne seront pas suivies par d'autres pendant cette saison qui a été remarquable tant par le nombre que par la fréquence des faillites. (*Courier.*)

— Nous apprenons qu'on a reçu avis de Bruxelles que le 18 courant une convention a été signée au sujet d'une commission militaire à nommer pour le passage des troupes hollandaises qui se rendent à Maëstricht ou qui en reviennent.

On assure également que la réclamation du roi de Hollande à la diéte germanique, au sujet du Luxembourg, a décidément eu lieu. (*Globe.*)

— Un emprunt de deux millions sterling (50 millions de fr.) vient d'être conclu pour le compte de la reine dona Maria. Il a été négocié par les maisons de banque Ricardo, de Londres, et Ardouin, de Paris, sous le patronage de M. Mendizabel.

Les conditions de cet emprunt sont qu'il sera pris à 60, avec une commission de 2 1/2 p. % en faveur de l'agent. Une somme d'un demi-million doit être versée immédiatement, et le reste dans six mois.

— On vient d'afficher à Lloyd's l'avis suivant :

Une malle pour Cadix, Gibraltar et Malte, envoyée par le bureau des postes et portée par le navire de S. M. la *Favorite*, partira le 22 de Portsmouth.

Le navire de S. M. la *Confiance* partira également cette nuit de Falmouth pour Lisbonne et prendra une malle pour la Corogne. On recevra les lettres jusqu'à sept heures ce soir. (*Guardian.*)

Francfort, 17 *novembre*. — Hier nous avons appris ici que le 14 de ce mois S. M. le roi de Hollande s'était adressé à la diète germanique par l'intermédiaire de son ambassadeur et ministre plénipotentiaire le comte de Grunno, pour la consulter sur la question du Luxembourg.

Toutes les nouvelles propagées par les journaux belges, anglais et français sur cette affaire doivent être considérées comme prématurées.

Cette nouvelle a exercé une influence notable sur les fonds à la bourse d'hier; car, bien que les cours d'Anvers fussent arrivés en baisse, tous les effets étaient très-recherchés. (*Mercure de Souabe.*)

Ancône, 13 *novembre*. — On annonce qu'une frégate française va nous apporter 400 hommes de troupes de remplacement.

On écrit de Rome :

L'ambassadeur français et le chargé d'affaires d'Angleterre ont notifié au gouvernement pontifical que si la *ligue* ou *confédération italienne* a lieu, la France se verra obligée d'augmenter la force de ses troupes à Ancône, et en même temps de faire occuper Civita-Vecchia par des troupes françaises.

On assure que cette notification a produit une très-vive impression sur notre cabinet.

On dit aussi que le gouvernement pontifical n'est pas très-rassuré de la présence à Rome de plus de 15,000 étrangers résidant, sans compter ceux qui ne font que passer, lesquels sont sous la protection des divers ministres étrangers.

Variétés.

TRIBUNAUX ESPAGNOLS.

Audience de l'alcade mayor d'Amposta.

Nous empruntons le récit de l'anecdote suivante au journal intitulé *El Aljonjoli*, assez répandu en Catalogne. *Aljonjoli* veut dire la gaîté, la bonne humeur : un écolier traduirait ce mot par une expression triviale qui en rendrait parfaitement le sens. Il dirait *la blague*, *le blagueur*. Comme la *Gazette des Tribunaux*, il rend compte des débats judiciaires : vivant de son propre fond, il ouvre aussi quelquefois ses colonnes à la politique. Il se mêle de questions physiologiques, phrénologiques, phalantériques, phalanstériennes ou phalanstériaques, et s'occupe d'un régime pénitentiaire particulier, au moyen duquel, en employant quelque traitement orthopédique, on parviendra bientôt à corriger tous les penchans criminels de l'humanité. C'est, comme on le voit, un journal très-philantrope, très-moral, que l'*Aljonjoli*. Nous croyons donc, en toute sûreté de conscience pouvoir reproduire le récit que nous lui empruntons. Cependant pour ne pas encourir le blâme, de mettre dans notre feuilleton une nouvelle dont la vérité ne nous est pas démontrée, nous annonçons que nous n'en garantissons pas l'authenticité.

C'était par la plus grande chaleur du mois d'août dernier, deux jeunes sous-lieutenans en garnison à Tortose, nouvellement arrivés au régiment, avaient été chargés de porter au commandant du fort Saint-Philippe, situé à cinq ou six lieues de Tarrogone, quelques ordres de la plus haute importance. Ils avaient été forcés de faire ce long trajet par le soleil le plus brûlant, sur un chemin bordé au sud par la mer, et dominé au nord par des rochers arides. Ils revenaient après avoir accompli leur mission, accablés de chaleur, de soif et de faim; ils étaient enfin arrivés à la *Venta del Platel*, à peu près à moitié route. L'hôtelier Hieronimo Desollador, enveloppé jusqu'au menton dans son épais manteau, la tête couverte d'un large *sombrero*, le dos appuyé contre la muraille, fumait gravement au soleil. Ils s'adressent à lui, et demandent s'il n'a rien à leur donner pour éteindre leur soif, pour apaiser leur faim. Entrez, messeigneurs, répondit l'hôtelier sans se déranger et retirant seulement le cigarrito de sa bouche, entrez, vous trouverez tout ce que vous voudrez. Alors, disent les jeunes gens avec une expression de satisfaction bien marquée, en attendant que vous nous ayez préparé à dîner, servez-nous quelques gorgées de *leche helada* (1).

De la *leche helada*, messeigneurs, de la *leche helada!* diable! aussi pourquoi n'êtes-vous pas venus la semaine dernière. J'avais une chèvre, une fameuse laitière; elle valait son pesant d'or; mais vendredi, jour de malheur, un loup l'a étranglée. J'ai tué le loup d'un coup de carabine, à plus de 75 pas. Voulez-vous voir sa peau?

Non, non, reprirent simultanément les deux officiers. Ainsi, vous ne pouvez nous donner de lait?

Pardonnez, messeigneurs, j'irai mardi au marché : j'achèterai une vache, et si vous repassez par ici, vous y trouverez de la *leche helada*, comme jamais vous n'en avez pris à Madrid ni à Séville.

— Eh bien! donnez-nous au moins du sucre et de l'eau fraîche.

— Voulez-vous, messeigneurs, des *azucarillos* ou de l'*azucar de pilon* (2)? C'est que, voyez-vous, j'ai fait, il y a environ trois mois, une magnifique provision d'azucarillos d'Aragon, excellente qualité, du premier confiseur de Saragosse. Mais mon fils a élevé

(1) *Leche helada*, crême glacée. On en prend beaucoup en Espagne; c'est un des rafraîchissemens les plus communs.

(2) Les *azucarillos* sont une espèce de biscuits de sucre friables et fondant très-rapidement. Quant à l'*azucar de pilon*, ou sucre en pain, il est moins bon genre d'en faire usage.

quelques couples de perdrix rouges; pour les nourrir, il a apporté des œufs de fourmi. Je ne sais comment diable cela s'est fait: les diables de bêtes ont fini par éclore; les fourmis sont entrées dans l'armoire, et ont grugé jusqu'au dernier grain des *azucarillos*. Quant à du sucre en morceaux, ce n'est pas dans la *Venta del Platel*, la meilleure auberge qui existe sur la route de Tortose à Tarragonne, je puis même dire sans vanité dans tous les royaumes de notre gracieux souverain, que vous en trouverez. J'ose me flatter de ne recevoir ici que des hidalgos, et vous ne me croyez pas assez mal appris pour leur offrir une chose aussi commune que de l'*azucar de pilon*.

— Nous aurons bien au moins un peu d'eau fraîche.

— Très volontiers: elle est excellente mon eau. Mais je dois vous prévenir cependant qu'il y a très long-temps que ma citerne n'a été réparée; l'eau de la mer s'y infiltre, et quand on n'y est pas accoutumé cela donne des nausées. A cela près elle est très bonne et très agréable au goût.

— On boit du vin sans eau; donnez-nous quelques verres de Valdepenas.

— Ah! du Valdepenas, impossible; mais, si vous voulez du bon vin, j'ai là une peau de bouc toute neuve pleine d'un délicieux Xérès.

— Va pour le Xérès, disent les jeunes gens.

— Marrana, Marrana! eh bien! où donc est-elle, cette maudite? Une grosse fille aux cheveux noirs, bras et pieds nus, accourt aussi rapidement que le permet l'obésité de sa taille. Marrana, servez nos seigneurs la *bota* de Xérès.

Les officiers portent rapidement à leurs lèvres le verre qu'ils avaient rempli; mais à la première gorgée ils se regardèrent en faisant une triste grimace. Le vin sentait si horriblement le goudron, que l'un d'eux assura que de long-temps il n'oserait fumer de peur que la poix qu'il avait avalée venant à prendre feu, il ne fît de son corps une fournaise. Ajoutez à cela que ce vin épais et liquoreux irritait encore la soif au lieu de la calmer.

Il fallait faire contre fortune bon cœur. Ils demandent quels mets ils pourront avoir pour dîner.

Tout ce que vous voudrez, je vous l'ai dit, messeigneurs, répond Hieronimo Desollador sans bouger de place. — Mais enfin? — Je veux vous donner un dîner de prince des *chorizos d'Estramadure* (1), des *pimientas* et une *truita*. — Au moins est-elle grosse votre truite? répondent les jeunes gens, interprétant par le nom d'un poisson ce mot du pâtois catalan *truita*? c'est que nous mourons de faim. — Aussi grosse que vous voudrez.

(1) *Chorizos d'Estramadure*. cervelas d'Estramadure fort estimés en Espagne.

On sert à nos affamés des pimens que l'on a passés sur les charbons, deux cervelas moisis. Ils y touchent à peine: ils attendent la truita et espèrent se dédommager sur le poisson. Enfin la Marrana apporte pompeusement dans un plat quelque chose de noir exhalant au loin une odeur d'huile rance et brûlée qui prend à la gorge. C'était une omelette. Nos convives éprouvent contre les omelettes d'auberge une juste défiance: ils craignent le sort de Gusman et refusent celle qu'on leur présente, affirmant qu'ils ne l'ont pas commandée. Alors Hiéronimo Desollador s'élance avec colère de sa place: Comment, vous n'en voulez pas? Ah! vous n'en voulez pas après me l'avoir demandée! Vous la mangerez *por Dios*! où nous sautons pourquoi; et déjà il détachait son tromblon du manteau de la cheminée, lorsque le hasard amène heureusement un membre de la Ste-Hermandad (1) qui impose silence et conduit les parties chez l'alcade voisin. Celui-ci, voit que l'affaire n'est pas de sa compétence et renvoie les plaideurs à trois lieues de là devant l'alcade mayor (2) d'Amposta.

On y transporte aussi l'omelette, et Hiéronimo insiste pour que les officiers soient tenus de la manger audience tenante. Ce n'est pas sans peine que le magistrat lui fait comprendre qu'on ne saurait contraindre quelqu'un à exécuter une sentence semblable, *quia nemo ad factum nudè cogi potest*; mais qu'il doit se borner à présenter ses répétitions et dommages-intérêts. Alors il donna sa note. *Para el ruido de casa* (3) pour le bruit fait dans la maison, huit *reales de vellon*. Pour deux cervelas d'Estramadure, deux réaux et demi; pour les pimens, un demi réal; pour le vin bu, deux réaux; pour l'omelette, huit réaux; en tout vingt-un réaux.

Les officiers se plaignaient d'être horriblement écorchés, et se refusaient surtout à payer l'omelette qu'ils n'avaient pas commandée.

Comment, vous ne m'avez pas demandé une *truita!* s'écrie avec indignation Desollador. — Oui, répondent ses adversaires; mais est-ce donc là un poisson? et ils montrent la malencontreuse omelette déposée sur le bureau.

Un poisson! dit le magistrat: mais ne savez-vous donc pas qu'en patois catalan *truita* et *tortilla* (omelette) sont la même chose? Payez, payez, Messieurs.

Un rédacteur de l'*Atjonjoli*, qui était présent, a proposé aux officiers d'interjeter appel: il leur promettait de faire insérer dans le journal une consultation de 275,000 adhésions des premiers avocats du barreau, motivés avec une logique et une clarté *remarquables*.

Par cette opération il s'engageait à démontrer d'abord que les parties ne s'étant pas entendues sur la chose et sur le prix, la vente était nulle, et que par conséquent les officiers ne devaient pas payer la *truita*. Subsidiairement et toujours à propos de la *truita*, que le gouvernement sous lequel ils vivaient était le plus mauvais des gouvernemens possibles. Subsidiairement et toujours à propos de la *truita*, qu'il était abusif, tortionnaire, arbitraire et dérisoire de souffrir que les joueurs de castagnettes tinssent avec la main gauche la castagnette mâle, celle qui fait la basse, et que sous un régime de liberté, il faut toucher la basse indifféremment avec les deux mains. Ils devaient démontrer encore une foule de d'autres belles choses. Les officiers préférèrent payer. Nous pensons qu'ils firent bien.

J. Lavallée.

(1) La Ste-Hermandad n'est point, comme l'ont écrit quelques auteurs, une branche du Saint-Office. Les membres qui la composent n'ont d'autres fonctions que de veiller à la conservation des biens de la terre. On ne saurait mieux la comparer qu'à une corporation de gardes champêtres.

(2) L'alcade mayor remplit à peu près les mêmes fonctions dont les juges de paix sont chargés en France.

(3) Lorsqu'on voyage en Espagne, il est d'usage de porter ses vivres avec soi: on ne donne ordinairement dans les auberges que les ustensiles nécessaires pour les préparer, et l'on paie l'abri qu'on y reçoit sous le nom de *ruido de casa*.

BOUGIE.

La ville de Bougie, située dans une baie vaste et sûre, ne présente à l'œil de celui qui y arrive que l'aspect d'une bourgade; elle est bâtie sur le penchant d'une montagne qui touche la rive, jusqu'à laquelle s'étend la ville. Ce qui la fait paraître, à ceux qui arrivent, beaucoup plus petite qu'elle ne l'est en effet, c'est que la partie de l'est est cachée par un mamelon assez élevé. Le penchant de ce monticule est rocailleux et couvert de ronces. Toutes les maisons de la ville sont petites, basses et mal distribuées, la plupart n'ont que deux chambres carrées, dans l'une desquelles on voit pour tout ameublement une espèce de lit de camp, où l'on sait que tous les Musulmans aiment particulièrement à se placer pour causer ou pour se reposer, puis quelques coussins ou des nattes; l'autre pièce était encore à notre arrivée garnie de pots ou jarres et de paniers contenant des provisions; quelques maisons cependant sont plus spacieuses, elles se composent de quatre, cinq et jusqu'à huit pièces semblables pour la forme et pour la bâtisse aux précédentes; deux pièces seulement étaient garnies lorsque je les ai vues; dans les six pièces les plus éloignées de la porte d'entrée, il n'y a rien qui puisse faire deviner leur destination. Toutes les maisons grandes ou petites ont un jardin, presque toutes une cour, ce qui doit rendre le séjour de la ville très-agréable; les orangers, citronniers, couloubriers, grenadiers et jujubiers sont presque les seuls arbres que l'on trouve en ville, les fleurs et les arbustes odoriférans paraissent avoir été les seuls cultivés dans ces jardins dont quelques-uns sont assez vastes, mais tous plantés sans ordre et sans symétrie.

La ville encore très-étendue doit l'avoir été beaucoup plus, si l'on en croit le nombre prodigieux de décombres que l'on trouve partout, à une assez grande distance de son enceinte, et des fragmens des murs dont le ciment résiste encore à la pioche; les rues sont étroites, quoique pas autant qu'à Alger, mais elles sont beaucoup plus claires et plus saines, le peu d'élévation des maisons y laissant un libre accès aux rayons du soleil.

Elles sont toutes très-inégales quant au terrain, et ne sont pas pavées, ce qui les rend fatigantes à parcourir, mais aussitôt qu'elles seront déblayées de la quantité de tuiles et de briques dont nos canons et nos soldats les ont jonchées en jettant bas ce qui masquait les portes, on pourra moins s'en apercevoir.

La ville est gardée et défendue par trois forts, deux au bord de la mer à chaque extrémité, et l'autre sur un petit plateau au-dessus de la ville qu'il domine, ainsi que la rade; une petite batterie, placée entre deux rocs vers le milieu de la montagne et assez éloignée, semble destinée à croiser son feu avec celui du fort, pour empêcher le ralliement dans le vallon où s'étend le côté de la ville. Dans l'ouest, l'œil s'étend avec plaisir sur une vaste et belle plaine qui comprend tout l'espace entre la ville, la rivière et la chaîne de monts et de rocs qui s'étend à cet endroit.

Cette plaine doit posséder des terres riches de culture, la quantité de blés et d'orge trouvée en ville le jour de l'entrée, porte à croire que ce sont les céréales que l'on y récolte avec le plus d'abondance; des bateaux assez grands que nous avons vu sortir de la rivière, font penser qu'il doit y avoir de l'eau à l'entrée, et qu'elle est navigable dans une étendue de plusieurs lieues. Pour les habitans de tout ce pays, ils n'ont pas dégénéré, et comme leurs ancêtres que les Romains ne purent jamais tout-à-fait réduire, ils défendent leur pays et leur liberté avec une énergie et un courage héroïques. Il y a à parier que la conquête de cette petite province et de cette ville sans murailles coûtera beaucoup de monde et de temps à la France, j'ose même assurer que si Alger eût trouvé chez ses habitans et ses voisins une force semblable de volonté et une unité pareille d'action, 35,000 Français n'eussent pas suffi pour s'en emparer, et peut-être serait-il encore libre.

LIBRAIRIE.

HYGIÈNE MILITAIRE,

OU

TRAITÉ SUR L'ART DE CONSERVER LA SANTÉ AUX SOLDATS ET A TOUTES LES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ.

Par le docteur Bailly,

Médecin de la Faculté de Médecine, Académie de Paris, ancien Chirurgien titulaire des Armées et des Hôpitaux militaires, Auteur de plusieurs Ouvrages en médecine, etc. etc.

Prix: 1 franc.

Chez l'auteur, médecin-oculiste, rue du Plat, n° 3, à Lyon.

(2556 6)

ANNONCES DIVERSES.

(2617) VENTE AUX ENCHÈRES,

OU A L'AMIABLE,

D'une terre située à la Guillotière, au territoire de la Buire, de la contenance d'un hectare 6 ares 47 centiares (soit 8 bichérées 24/100, ancienne mesure lyonnaise.)

Cette vente aura lieu le 20 décembre 1833, à dix heures du matin, par le ministère de Me Laforest, et en son étude, à Lyon, rue de la Barre, n° 2.

S'adresser, pour les renseignemens, audit Me Laforest, dépositaire du cahier des charges, et qui traitera de gré à gré avant les enchères.

(2616) VENTE APRÈS DÉCÈS,

D'un mobilier et de tableaux.

Le jeudi 28 novembre 1833, à neuf heures du matin, et jours suivans à la même heure, il sera procédé, par le ministère d'un commissaire-priseur, dans le domicile de défunt M. François Dusser, qui était restaurateur et marchand de tableaux, rue Sala, n° 11, au rez-de-chaussée, à la vente aux enchères du mobilier et tableaux dépendant de ladite succession, lesquels consistent en secrétaire à tablette, pendule, tables, bureaux bois sapin, glaces, chaises, bois de lit, garde-paille, matelas, traversins, oreillers, couvertures, draps de lit, linges et hardes à l'usage d'homme, batterie de cuisine en fer, fonte et cuivre.

Six cuillers, cinq fourchettes, une cuiller à café, une poche argent, du poids de 950 grammes, une montre à boîte d'or.

Cent dix tableaux peints à l'huile, sujets religieux, d'histoire, paysages, mortes natures, et autres.

Le mobilier sera vendu le jeudi 28 novembre, à neuf heures du matin, et les tableaux le vendredi 29 et jours suivans à la même heure.

(2596 3) *A vendre.*—Un fonds de teinture, tondage, flambage et apprêts de Thibet, chalys etc., en pleine activité. On donnera des facilités pour le payement.

S'adresser, pour les renseignemens, au bureau du journal.

(2515 10) *A vendre pour cause de cessation de commerce.*—Un fonds de bijouterie bien achalandé. On donnera toute facilité pour les payemens.

S'adresser à M. Mainerot, marchand bijoutier, passage de l'Argue, n° 12.

(2621) *A vendre pour cessation.*—Fonds de café situé sur une place très-commerçante.

S'adresser chez M. Pascal, bottier, rue St-Dominique, n° 17.

(2618) *A vendre pour cause de départ.*—Fonds de vinaigrier et gargote bien achalandé, rue de la Monnaie, n° 14, en face de la rue de la Préfecture. S'y adresser.

(2619) *A vendre.* — Une belle jumen blanche, à courte queue, race limousine, plutôt propre à la selle qu'à la voiture, âgée de six ans et demi.

S'adresser au portier, rue du Pérat, n° 10.

(2589 4) *A vendre ou à louer.*—Une jument bonne à deux fins, habituée au voyage, garantie sans défaut, âgée de six ans, à vendre pour 300 fr. ou à louer pour l'hiver.

S'adresser place de la Fromagerie, n° 10, au 4e.

(2529 10) *A céder.*—Une étude d'avoué près le tribunal de Gueret (Creuse).

S'adresser à M. Baune, place Sathonnay, n° 4.

(2620) On désire trouver un remplaçant pour servir deux ans dans l'artillerie.

S'adresser rue de la reine, n° 38, au portier.

(2584 4) On demande un professeur de langue latine pour un pensionnat aux environs de Lyon.

S'adresser au bureau du journal.

PATE DE LICHEN

PECTORALE ET FORTIFIANTE.

Elle calme promptement les irritations de la gorge et de la poitrine; elle facilite l'expectoration, et guérit en peu de jours les toux les plus opiniâtres. — Prix des boîtes: 1 fr. 20 c. et 1 fr. 80 c. chez Vernet, pharmacien, place des Terreaux, n° 13. — On trouve chez le même les BISCUITS ANTI-SIPHYLITIQUES, autorisés et approuvés.

(2231 9)

AVIS IMPORTANT.

MM. les propriétaires qui désirent mettre leurs caves à l'abri de l'inondation de la Saône ou du Rhône, sont invités à s'adresser à MM. Bidremant, à Vaise, place de la Pyramide, n. 123, qui se chargeront d'indiquer aux entrepreneurs et ouvriers, des moyens dont ils garantiront le résultat.

(2324 26)

AVIS.

Le sieur Patissier, restaurateur, rue du Garet, ayant fait ses efforts pour mériter la confiance des nombreux consommateurs qui viennent chez lui, a eu l'avantage d'y réussir; et pour donner plus de facilité aux personnes qui désirent être en particulier, il vient d'agrandir son établissement de plusieurs pièces.

(2602 3)

CAFÉ DU PAVILLON.

Place Louis-le-Grand,

Tenu par le sieur Girard, qui a l'honneur de faire connaître au public, que, sur l'invitation d'un grand nombre de personnes, et voulant mettre à profit son vaste local, il vient de réunir à son café, un restaurant servi dans le genre de Chevet de Paris.

Il a également formé un dépôt de comestibles, tels que gibiers rares et autres, marées provenant du Hâvre et de Marseille, huîtres de Cancale, primeurs du Midi, etc., etc.

La régularité de ses relations avec Paris, le Hâvre et Marseille, l'autorisent à promettre constamment de la marée et des huîtres arrivées à Lyon du jour ou de la veille.

Il fera porter en ville et y servira des repas.

Un salon bien décoré de 40 à 50 couverts.

Il est d'autant plus assuré de contenter les personnes qui l'honoreront de leur confiance, que le chef qu'il a mis en tête de son établissement, a travaillé dans les premières cuisines de la capitale et même chez des princes.

(2573 3)

BOURSE DE LYON du 25 novemb. 1833.

5 p. 0/0	au comptant,	»
———	fin courant,	»
3 p. 0/0	au comptant,	75
———	fin courant,	»

BOURSE DE PARIS du 21 novembre.

Cinq p. 0/0,	102f 30	102f 50	102f 36	102f45
—fin cour.,	102f 60	102f 60	102f 50	102f50
Emp. 1831,	»			
Quat. p. 0/0,	»			
Trois p. 0/0,	75f 30	75f 30	74f 25	75f 30
—fin cour.,	75f 30	75f 40	74f 25	75f 30
Ren. de Nap.	91f 55	91f 60	91f 45	91f 50
—fin cour.,	91f 55	91f 55	91f 50	91f 50
Emp. d'Esp.	80f			
Rent. perp.,	62f			
Cortès,	17f			
Emp. rom.,	88f 7/8			
Emp. belge,	96f 3/8			
Em. d'Haïti,	267f 50			
Act. de la b.	1725f			
Quat. cana.,	»			
Caisse hyp.,	578f 75			

COURS DES MARCHANDISES du 21.

Colza, disp.,	98 à 99	
—Courant du mois,	99	
—décembre,	99	
—4 premiers mois,	99	
—Lille,	93	
—Voiture,	6	
3/6 disp.,	162 50	
— courant du mois,	162 50	
—décembre,	162 50	
—2 premiers mois 1834,	160	
Café St-Domingue,	26 1/2	
—— Martinique,	30	
—— Moka,	30	
Sucre brut, bonne 4e,	70 50 à 71	
Savon, les ordres,	120 esc.	18
——Dispon.,	120	19
—— décembre,	120	19
—— 6 prem. mois 1834,	120	19

Spectacles du 26 novembre.

GRAND-THÉATRE.

La Tour de Nesle, drame. — Ludovic, opéra.

CÉLESTINS.

La Gageure des Trois Commères, vaud.— L'Empereur et le Cocher, drame.—Kiounyvaud.

Amédée Roussillac.

Typographie de L. Boitel, quai Saint-Antoine, n. 36.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893